

Énergie

De façon globale, la consommation d'énergie va continuer d'augmenter si aucune mesure n'est prise pour la maîtriser.

Il existe un gisement de production d'énergie renouvelable (solaire, biocarburant, bois-énergie, éolien), mais il existe peu de dispositifs pour les énergies renouvelables actuellement sur le territoire. Notons toutefois l'installation d'un habitant de Beaubec-la-Rosière qui a équipé son habitation d'une centrale photovoltaïque (10 m² de panneaux solaires) et d'un chauffe-eau solaire.



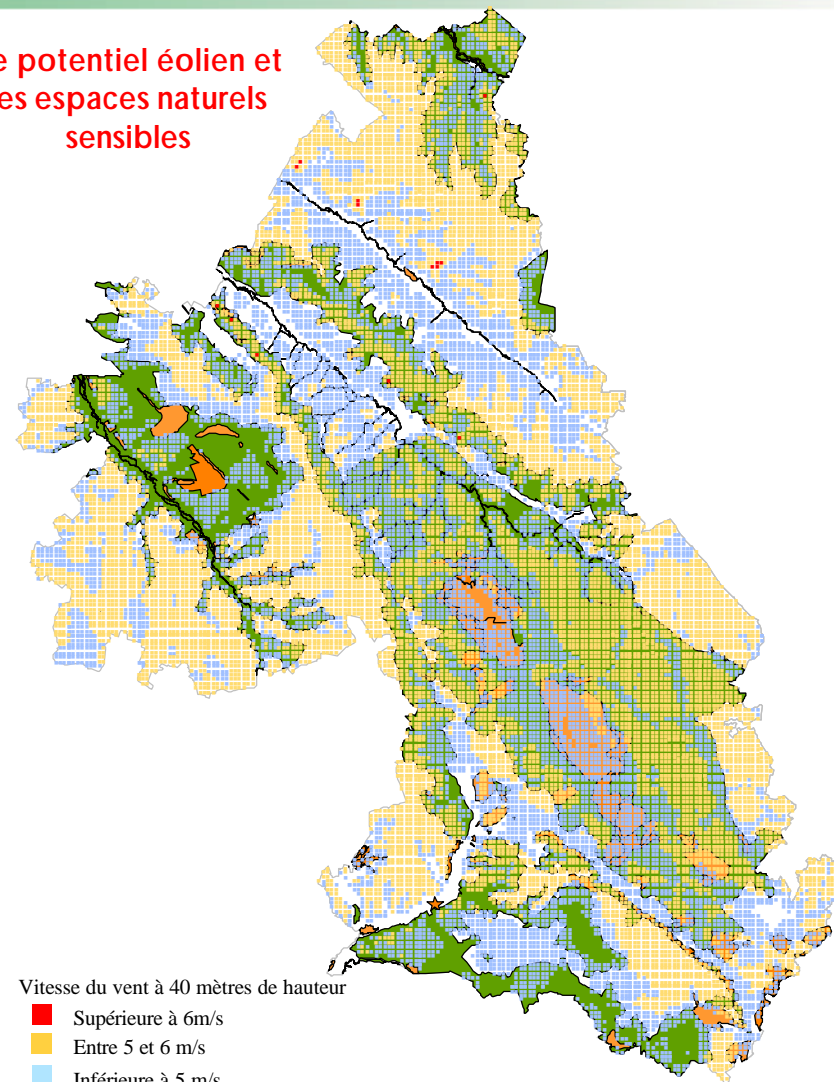
Chauffe-eau solaire, Fry.

Les Défis Ruraux

Dans l'optique de développer les énergies renouvelables, l'association « Les défis ruraux » mène des actions pour valoriser économiquement les haies du Pays de Bray. L'association veut sensibiliser les agriculteurs aux énergies renouvelables de type bois-énergie et compostage des déchets verts, et soutenir la mise en place d'une chaudière multicomcombustible de moyenne puissance dans le Pays et un réseau de chaudières individuelles bois déchiqueté en exploitations agricoles.

En partenariat avec les collectivités locales, ce projet permettrait à la fois d'entretenir les haies et de produire de l'énergie « propre ». C'est en s'inspirant de sites allemands et alsaciens, mais aussi normands, que Les Défis Ruraux entendent mener à bien ce projet. Ils travaillent en relation avec le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande qui s'intéresse également à la mise en place de ce type de dispositif à l'échelle de l'exploitation agricole (chauffage individuel).

Le potentiel éolien et les espaces naturels sensibles



Vitesse du vent à 40 mètres de hauteur

- Supérieure à 6m/s
- Entre 5 et 6 m/s
- Inférieure à 5 m/s
- ★ Site à sensibilité environnementale maximale
- Zone à sensibilité environnementale maximale
- Zone à sensibilité environnementale intermédiaire

Source : DIREN et ADEME -
Cartographie : AREHN, décembre 2003

> Voir aussi

- > [Les énergies renouvelables](#) sur le *Tableau de bord régional*
- > [L'énergie éolienne](#) sur le *Tableau de bord régional*

Les vitesses de vents sont regroupées en trois classes. Les zones où la vitesse du vent à 40 mètres au dessus du sol est supérieure à 5m/s, ont un potentiel éolien intéressant. Les zones où le vent est inférieur à 5 m/s ne sont pas intéressantes pour ce type de projet.